

Image not found or type unknown



Divorce conjoint a l'etranger

Par **gratuits06300**, le **11/10/2012 à 18:04**

Bonjour,rnrnJ'aimerais savoir quelles démarche entreprendre pour demander le divorce.rnMon époux est tunisien et moi française. Nous sommes mariés depuis 2006 mais il n'a obtenu son visa qu'en février 2012.rnIl est venu en France, il a passé son rdv à l'OFI qui lui ont remis un document avec plusieurs rdv à effectuer. Cependant, il en a décidé autrement, il est reparti en Tunisie sans passer ses rdv obligatoires. Et depuis je suis sans nouvelle. rnNous avons ensemble deux enfants, ils nous abandonnésrnrnQuelles sont mes recours je précise que nous ne sommes mariés en TunisieQue dois-je faire pour la demande de divorce et aussi pour une demande de pension.rnMon email gratuits06300@gmail.comrnrnMerci